

/K.A./

Astrida

13 sept.1960

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

5I48/Ens.2



Minerval élève
SIRIKARE Sylvestre.

Au Révérend Frère Directeur
de l'Ecole des Moniteurs

à

S A V E.

Révérend Frère Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la mère de l'élève SIRIKARE Sylvestre n'a pas de revenus annuels en argent frais.

Veillez agréer, Révérend Frère Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Secrétaire de Territoire,
E.LENOIR



Dièse Moui ~~seur~~ Attestation de Indigence
Save

Le no

Nous, soussigné, membres du
Conseil communal de TARE
en sa plénière séance, attestons
que le nommé SIRIKARE
Sylvester est pour capable de
payer son minieruel

Il est orphelin de Père
et sa mère est tout à fait
pauvre.

Fait à Tare le 12/9/60

Bounguesté Libomomo ~~Atop. ~~Libomomo~~~~

- Conseillers
- 1) Wajiryo ~~Wajiryo~~
 - 2) Ngendabango ~~Ngendabango~~
 - 3) Ralgaro ~~Ralgaro~~
 - 4) Naloboro ~~Naloboro~~
 - 5) Sebiziyo ~~Sebiziyo~~
 - 6) Bumbura bera ~~Bumbura bera~~
 - 7) Muntumubi ~~Muntumubi~~
 - 8) Sebaliando ~~Sebaliando~~
 - 9) Lebuhunguhunge ~~Lebuhunguhunge~~
 - 10) Lebujungwe ~~Lebujungwe~~
 - 11) Ndekeri ~~Ndekeri~~